



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMpte-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE 22/05/2024 A 20 HEURES 30

Nombre de conseillers

en exercice: 33

Présents : 28

Pouvoirs : 04

Votants : 32

Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET.

Absent(s) ayant remis un pouvoir :

M Christian NEUVILLE donne pouvoir à M Safi BOUKACEM

Mme Brigitte REGIS MOREAU donne pouvoir à M Sylvère MATHIEU

Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à Mme Aline DURAND

Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE

Absents :

Mme Chantal BERTHILLON

Secrétaire : M Sylvère MATHIEU

Délibérations :

1. MARCHES PUBLIC - Attribution du marché pour la prestation de confection, service et livraison des repas dans le cadre du groupement de commandes ogec/commune

Le Conseil municipal, **par 30 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Monsieur Le Maire et Mme Isabelle VIDAL sortent de la salle et ne prennent pas part au vote

Attribue à l'entreprise NEW REST le marché pour la prestation de confection, service et livraison de repas dans le cadre du groupement de commandes Ogec/ Commune

Autorise Monsieur le Maire à signer au nom de la commune de VAUGNERAY ledit marché avec l'entreprise attributaire.

Dit que les crédits nécessaires au règlement de la dépense afférente à la présente délibération sont inscrits au budget 2024

2. FINANCES – Approbation de l'opération et demande de subvention au titre de l'opération acquisition d'une maison d'habitation en vue de sa transformation en salles de restaurant scolaire et d'activités

Le Conseil municipal, **par 27 voix pour, 5 abstentions (unanimité des suffrages exprimés)**

Approuve l'opération d'acquisition d'une maison d'habitation en vue de sa transformation en salles de restaurant scolaire et d'activités et son plan de financement ;

Sollicite une subvention auprès des financeurs selon le plan de financement susmentionné ;

Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la constitution du dossier de subvention.

3. SCOLAIRE - Subvention de fonctionnement à l'école privée "Notre Dame des Vallons" pour les classes maternelles – année scolaire 2023-2024

Le Conseil municipal, **par 31 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Mme Isabelle VIDAL sort de la salle et ne prend pas part au vote

Vote une subvention de fonctionnement de 137 235,28€ pour l'année scolaire 2023-2024 à l'école privée « Notre Dame des Vallons » pour les classes maternelles ;

Dit que le montant sera prélevé au chapitre 65 du budget 2024 dument approvisionné.

4. SCOLAIRE - Subvention de fonctionnement à l'école privée "Notre Dame des Vallons" pour les classes élémentaires – année scolaire 2023-2024

Le Conseil municipal, **par 31 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Mme Isabelle VIDAL sort de la salle et ne prend pas part au vote

Vote une subvention de fonctionnement de 62 127,36€ pour l'année scolaire 2023-2024 à l'école privée « Notre Dame des Vallons » pour les classes d'élémentaires ;

Dit que le montant sera prélevé au chapitre 65 du budget 2024 dument approvisionné.

5. MARCHES PUBLICS – Attribution des marchés de travaux dans le cadre de l'opération réhabilitation du monastère en vue de la création d'un lieu d'exposition « le secret des temps »

Le Conseil municipal, **par 27 voix pour, 5 contre (majorité des suffrages exprimés)**

Attribue les marchés de travaux de l'opération pour la réhabilitation du monastère en vue de la création d'un lieu d'exposition « le secret des temps ».

LOT	DENOMINATION	ENTREPRISE	Montant marché
1	DESAMIANTAGE	FEDD	5 670,00 €
5	PLATRIERIE PEINTURE CARRELAGE FAIENCE	F&A	68 588,75 €
6	RETELEMENTS DE SOLS MINCES	COURBIERE	12 264,40 €
7	ELECTRICITE - CHAUFFAGE ELECTRIQUE DIRECT	PHEBUS	56 583,88 €
8	PLOMBERIE VENTILATION	CVC EVOLUTION	35 135,00 €
9	CHAUFFAGE RAFRAICHISSEMENT	CVC EVOLUTION	31 920,00 €
			210 162,03 €

Autorise Monsieur le Maire à signer, au nom de la commune de VAUGNERAY lesdits marchés avec les entreprises attributaires.

Dit que les crédits nécessaires au règlement de la dépense afférente à la présente délibération sont inscrits au budget principal 2024 de la commune.

6. MARCHES PUBLICS – Réhabilitation et extension de la crèche la Pirouette, chemin de la guise - 69670 VAUGNERAY – avenants

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Approuve les avenants aux marchés de travaux conformément au tableau récapitulatif précédemment mentionné.

Lot	Libelle	Entreprise	Objet avenant	Montant
6	MENUISERIE INT	CHEVILLON	-Oculus à mettre en place sur porte dortoir (sur demande des usagers de la crèche) : 522 € -ajout plan de travail au niveau du passe-plat : 170,09 €	692,09 €
10	CARRELAGE	PAGANO	Suppression du carrelage dans sanitaires (car sol en bon état)	-1184 €
11	ELECTRICITE	PHEBUS	Raccordement de l'éclairage extérieur suite aux travaux de terrassements	310,23 €
12	CVC	CROS TERMIQUE	-Remplacement du caisson VMC : 1 175 € -suppression de la prestation mise en place d'un extracteur : - 1 516 € -remplacement d'un wc existant en mauvais état : 220,83 € -ajout de 2 grilles de soufflage : 154,17 €	34 €

Autorise Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés de travaux avec les entreprises titulaires

Dit que les crédits sont inscrits au budget principal 2024

7. FINANCES – Demande de subvention au titre des amendes de police 2024 – Sécurisation d'un chemin piétonnier - Rue de Charpieu – 69670 VAUGNERAY

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Sollicite du Département une subvention au titre des amendes de police 2024 d'un montant de 16 900 € pour la création d'un cheminement sécurisé pour les modes doux.

S'engage à réaliser les travaux prévus au budget principal de la commune

8. TRAVAUX – Convention cadre de transfert temporaire de Maîtrise d'Ouvrage entre la commune nouvelle de Vaugneray et le SIAHVY relative au diagnostic et à l'étude faisabilité concernant la réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales du secteur de rue de la Déserte, de l'avenue du Dr Sérullaz, de la rue des Écoles, de la rue du Dronaud et du chemin Louis Valentin – avenant n°1

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Approuve l'avenant n° 1 à la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage de la Commune nouvelle de Vaugneray au SIAHVY pour le diagnostic et l'étude de faisabilité des réseaux publics des eaux pluviales et des branchements ;

Autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant ;

Précise que la dépense correspondante est inscrite au Budget principal 2024.

Communications :

1. Information sur les décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal (L.2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales).

Séance levée 21h56 Vu par Nous, Daniel JULLIEN, Maire de la commune de Vaugneray (Rhône), pour être affiché le 23/05/2024 à la porte de la Mairie.

